

COMMUNIQUÉ
sous embargo jusqu'au 10 juin 2015

Acceptabilité sociale - Une définition à revoir, des principes fondamentaux à respecter

Québec, le 10 juin 2015 - Alors que s'achève aujourd'hui la première partie des consultations du chantier sur l'acceptabilité sociale dirigé par Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN), la Coalition Québec meilleure mine propose de redéfinir le concept d'acceptabilité sociale à la lumière de quatre principes fondamentaux. La Coalition a transmis aujourd'hui ses [recommandations initiales](#) au ministre Pierre Arcand.

Acceptabilité sociale ou fabrication du consentement?

Les membres de la Coalition Québec meilleure mine éprouvent depuis plusieurs années un malaise profond avec le terme « acceptabilité sociale. » Pour nous, il s'agit d'un terme flou et interprété trop souvent de façon étroite et incomplète. Nous considérons que la notion d'acceptabilité sociale ne doit pas servir à justifier et à légitimer des projets autrement inacceptables» d'affirmer Dominique Bernier, coordonnatrice de la Coalition.

Quatre principes incontournables

Pour la Coalition, une réelle acceptabilité sociale est indissociable du développement durable. Elle estime que quatre principes fondamentaux doivent guider toute définition et application de ce concept dans le secteur minier au Québec :

1. Le droit explicite de consentir ou non à un projet ou une décision;
2. Le droit d'exercer un choix libre et éclairé, à l'aide d'une information juste, transparente et indépendante;
3. Le respect des droits de la personne, des minorités et des populations autochtones affectées;
4. Le respect des droits de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité.

« On ne peut pas parler d'acceptabilité sociale si le droit de refuser un projet ou une décision n'est pas reconnu, pas plus que si les droits fondamentaux des populations affectées ne sont pas pris en compte », affirme Ugo Lapointe de Mining Watch Canada et coporte-parole de la Coalition.

Une définition à revoir

La Coalition Québec meilleure mine est en désaccord avec la définition actuelle de l'acceptabilité sociale, telle que présentée dans le document de réflexion du MERN. « Nous proposons, dans une [lettre transmise](#) au ministre Pierre Arcand et rendue public aujourd'hui, de redéfinir le concept d'acceptabilité sociale afin de prendre en compte ces quatre principes fondamentaux », de conclure Henri Jacob, président de l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue et coporte-parole de la Coalition.

Pour informations:

- Dominique Bernier, 418-570-3497, quebecmeilleuremine@gmail.com
- Ugo Lapointe, 514-708-0134, ugo@miningwatch.ca
- Henri Jacob, 819-738-5261, lereve@cablevision.qc.ca

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes représentant collectivement plus de 250 000 membres partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre de Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
